

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLES
DU 18 MARS 2013
REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE CHAMPLAY-LE GRAND
LONGUERON-PAROY SUR THOLON.

Le conseil d'école s'est tenu le lundi 18 mars 2013 à 18h15 en l'école de PAROY-SUR-THOLON.

ORDRE DU JOUR :

- Bilan de la vente des sapins et des calendriers.
- Projets pédagogiques (réalisés, en cours et à venir).
- Prévisions des effectifs à la rentrée 2013.
- Rythmes scolaires à la rentrée 2013.
- Règlement intérieur du vide-greniers de PAROY-SUR-THOLON.
- Demandes aux mairies.
- Questions diverses.

Etaient présents :

- M. ROTILIO, Maire de CHAMPLAY.
- M. GRELARDON, Maire de PAROY-SUR-THOLON.
- M. DUPOUY et Mme ITALIANO, chargés des affaires scolaires en mairie.
- Mmes FAUSSEY, PRAINITO, ROLLET et STANLEY, Parents élus titulaires.
- Mmes COURTOIS, ROBILLON, RUBILLON, M. BITEUR Parents élus suppléants.
- Les Enseignantes du regroupement pédagogique.

Etaient absents excusés :

- M. FOULLEY, Inspecteur de l'Education Nationale JOIGNY Centre Yonne.
- Mme GRESSIER, ATSEM.
- Mme GOUIN, EVS.

Secrétaire de séance : M. BITEUR David.

VENTE DES SAPINS DE NOEL :

Cette vente a rapporté un bénéfice total de 309.56 euros.

Dans un souci d'équité, cette somme est partagée en 3 parts égales pour chaque école (des enfants d'une même famille se trouvant dans des écoles différentes du regroupement pédagogique, un seul sapin est acheté par la famille).

VENTE DES CALENDRIERS :

Les bénéfices sont les suivants :

- Ecole de CHAMPLAY : 59 calendriers vendus pour un bénéfice de 187 euros.
- Ecole de PAROY SUR THOLON : 74 vendus pour un bénéfice de 222 euros.
- Ecole du GRAND LONGUERON : 99 vendus pour un bénéfice de 297 euros.

PREVISIONS DES EFFECTIFS A LA RENTREE 2013 :

Les prévisions sont les suivantes :

10 élèves en petite section, 12 élèves en moyenne section, 13 élèves en grande section, 15 élèves en CP, 14 élèves en CE1, 14 élèves en CE2, 11 élèves en CM1 et 6 élèves en CM2.

Ce nombre d'enfants représente une moyenne de 23/24 élèves par classe, l'inspecteur a émis un avis pour la répartition des élèves qui est la suivante :

- Une classe de 10 PS et 12 MS et une seconde classe de 13 GS et 10 CP à l'Ecole du GRAND LONGUERON.
- Une classe de 5 CP, 14 CE1 et 6 CE2 à l'Ecole de PAROY-SUR-THOLON.
- Une classe de 7 CE2, 11 CM1 et 6 CM2 à l'Ecole de CHAMPLAY.

Les élèves seraient répartis en fonction de leur domicile.

RYTHMES SCOLAIRES A LA RENTREE 2013 :

Comme pour de nombreuses petites communes, cette modification du rythme scolaire sera appliquée à la rentrée 2014.

Avec cette réforme, l'aide personnalisée aux élèves sera maintenue.

PROJETS PEDAGOGIQUES :

Ecole du GRAND LONGUERON :

- Il a été réalisé une période sur le thème du vent avec la visite du Moulin de Migé, la réalisation de moulins à vent par les PS/MS (exposés dans la cour de l'école) et des travaux en sciences sur les thèmes de l'air et du vent.
- Une sortie cinéma a été faite à JOIGNY au moment de NOEL (« Le bonhomme de neige »).
- En fin de période 2 (NOEL) les enfants ont assisté à un spectacle du « Clown Pois Chiche », le père Noël est passé et a apporté une cuisine pour les PS/MS ainsi qu'un castelet et des marionnettes pour les MS/GS.
- Les élèves de grande section ont écrit, avec l'aide de la maîtresse, des dialogues pour des saynètes qui ont été présentées aux PS/MS.
- Durant la période 3, sur le thème du feu, une visite de la caserne les Pompiers de JOIGNY a été faite.
- Des œuvres d'arts sur ce thème ont été réalisées : en peinture pour les GS et en peinture et constructions pour les PS/MS, les réalisations sont en cours de fabrication.
- La période 4 a pour thème LA TERRE, il a été acheté une compostière avec des lombrics pour observer leur travail et comprendre ce qu'il peut être fait avec des déchets naturels.
- Le vendredi 12 avril une sortie est organisée : visite de la poterie de La Bâtisse avec un atelier modelage puis visite du Moulin de Vanneau avec le moulin à eau.
- Les enfants sont allés au cinéma le 5 mars (« Le cirque » de Charlie CHAPLIN).
- Une autre sortie a lieu le 19 mars (« Katya et le crocodile »).
- Le carnaval est organisé le jeudi 28 mars avec les autres classes du regroupement pédagogique, un défilé dans les rues du village aura lieu puis un goûter sera servi.
- Du 25 mars au 12 avril, une stagiaire effectuant une seconde professionnelle « Accueil et Services à la Personne » sera en formation dans l'école.
- Les évaluations des élèves sont en cours.
- Des plantations et du jardinage sont à venir, les enfants vont fabriquer avec leur enseignante un petit massif qui sera exposé à VILLENEUVE SUR YONNE le 22 juin (association ROMARIN).
- Le tennis va prochainement reprendre pour les enfants.
- Il est prévu de travailler sur la découverte de l'eau sous toutes ses formes (circuit, préservation, utilisation) lors d'une semaine « CLASSE D'EAU ».

Ecole de PAROY SUR THOLON :

- Un thème travaillé en ce moment avec les élèves est le développement durable avec les interventions d'une personne de la Communauté de Communes (comment bien trier ses déchets, utilité du tri sélectif...).
- Une correspondance est organisée avec une école de MEZILLE. Il est prévu que les enfants des deux classes se rencontrent d'ici à la fin de l'année scolaire : une fois à PAROY-SUR-THOLON et une fois à MEZILLE avec une sortie commune à déterminer.
- Les élèves ont assisté au cinéma de JOIGNY aux projections des films « Le bonhomme de neige » et « Le cirque » de Charlie CHAPLIN. Le 19 mars, ils verront « Katya et le crocodile » avec l'école du GRAND LONGUERON.
- Ils ont assisté au spectacle du clown « Pois Chiche » au moment de NOEL.

- 3 parents d'origine étrangère sont intervenus dans la classe : Les élèves se sont rendus compte de différentes langues parlées dans le monde. Les rudiments des langues ont été expliqués, des photos des pays ont été présentées. Il s'agit des langues SERBO-CROATE, PORTUGAIS et ROUMAIN, cela a beaucoup intéressé les enfants.
- Il est prévu une sortie nature à MIGENNES le 23 mai.
- Les enfants participeront au carnaval du 28 mars avec les autres classes au GRAND LONGUERON.
- La sortie de fin d'année aura lieu à DIJON le 06 juin : visite du musée de la vie Bourguignonne (exposition sur la vie quotidienne autrefois) et du jardin botanique (exposition sur les vaches).
- Les séances de piscine sont en cours jusqu'à fin juin.
- 7 répétitions de chant ont été faites avec Claudine CHERRIEZ en prévision du concert qui sera donné à l'église de CHAMPLAY le 7 juin.
- Le vote pour remettre le prix des incorruptibles aura lieu le 27 mai.

Ecole de CHAMPLAY :

- Les cours de chant sont en cours, 8 séances sont faites et 5 sont à venir. A l'issue, un concert donné en l'église de CHAMPLAY le 07 juin. Chaque séance de chant coûte 50 euros.
- Un intervenant est venu à 4 reprises parler du tri sélectif aux élèves.
- Les enfants ont assisté au spectacle de NOEL « Pois Chiche ».
- Les élèves sont allés au cinéma de JOIGNY pour la projection du film « LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT ».
- Dans le domaine de l'histoire de l'art, il a été organisé une sortie à l'église SAINT-CYDROINE et une à l'église SAINT-THIBAULT de JOIGNY.
- Les cours à la piscine de JOIGNY se sont terminés le 1er février.
- Les enfants participeront au carnaval du 28 mars au GRAND LONGUERON.
- Il est prévu la participation de l'école à un rallye Mathématico-Historique lors de la semaine des maths.
- Le stage prévention routière est reporté.
- Le photographe d'AILLANT-SUR-THOLON effectuera les photos de classe le 16 mai pour toutes les classes du RPI.
- La classe participe au prix littéraire « les incorruptibles », dont le vote aura lieu le 27 mai.
- La sortie de fin d'année est prévue le 6 juin à DIJON avec la visite du musée de la vie bourguignonne le matin, une visite de la tour Philippe Lebon le midi et la découverte de la ville l'après-midi, visite guidée organisée par l'office du tourisme de DIJON. Seule la visite guidée est payante (118 euros). Le coût du bus pour le transport des élèves s'élève à 695 euros.
- Il est rappelé les dates des vide-greniers de CHAMPLAY le 2 juin et de PAROY-SUR-THOLON le 5 mai. Celui de PAROY SUR THOLON sera organisé au profit du regroupement pédagogique.

REGLEMENT DU VIDE GRENIER DE PAROY SUR THOLON :

Un nombre suffisant de bénévoles s'étant fait connaître, la date du 5 mai pour le vide-greniers de PAROY-SUR-THOLON est maintenue.

Il est présenté un règlement intérieur à respecter par les exposants, des modifications y sont apportées et il est décidé d'organiser une réunion publique avec les volontaires.

Monsieur le Maire de PAROY-SUR-THOLON donne son accord pour que cette réunion se tienne le jeudi 11 avril 2013 à 18h30 à la salle des fêtes de PAROY-SUR-THOLON.

Monsieur le Maire fait savoir que les demandes faites précédemment (électricité, eau, frigo de la salle des fêtes entre autres) sont accordées.

Les autres points de cette activité seront abordés lors de la réunion du 11 avril.

QUESTIONS DIVERSES :

Mme CHENONIER demande à monsieur le Maire de PAROY SUR THOLON l'acquisition d'un vidéoprojecteur pour sa classe. Pas d'accord quant à présent, le budget de la commune n'étant pas établi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20h20.